

# COMMISSION AGRICOLE ET AGROALIMENTAIRE INTERNATIONALE



*Lettre d'information n°58 / 2025 – Mai*



**La Commission européenne a lancé une consultation publique sur les contre-mesures européennes aux droits de douane américains sur l'automobile et ceux « réciproques », ouverte jusqu'au 10 juin.**

*Pour accéder aux travaux et études menés dans le cadre de la CTI, cliquer [ici](#).*

*Pour accéder aux notes de conjonctures mensuelles de FranceAgriMer, cliquer [ici](#).*

## **Agenda international**

L'Agenda international recense les actions à l'international des membres de la CTI, institutionnels et professionnels. La dernière mise à jour de cet agenda est accessible à ce [lien](#).

Si vous souhaitez y faire apparaître vos événements, merci de nous les communiquer à l'adresse [commission.internationale@franceagrimer.fr](mailto:commission.internationale@franceagrimer.fr).

**« Club agro-alimentaire » de la Chambre de commerce et d'industrie française en Chine** le 27 mai 2025 de 10 h à 12 h (heure de Paris) à Pékin, Shanghai, Canton ou en ligne.

**Séminaire « L'expertise agricole française au service de nos partenaires africains » de FranceAgriMer, lors du Salon international de l'agriculture et des ressources animales (SARA)** le 28 mai 2025 à Abidjan, avec un focus sur les filières végétales (soja, maïs, semences...) et sur la filière porcine.

**92<sup>e</sup> session générale de l'Organisation mondiale de la santé animale** du 25 au 29 mai 2025 à Paris.

**Réunion plénière de la CTI internationale** le 2 juillet de 9 h 30 à 12 h.

### Union européenne : publication le 14 avril des contre-mesures aux droits de douane américains sur l'acier et l'aluminium

La Commission européenne a publié le 14 avril dernier le [règlement d'exécution \(UE\) 2025/778](#), concernant des mesures de « rééquilibrage » en représailles aux droits de douane américains sur l'acier, l'aluminium et ses produits dérivés, qui ont été aussitôt suspendues pour 90 jours par le [règlement d'exécution 2025/786](#). Ainsi, des droits de douane additionnels, de 10 % à 25 %, s'appliqueront graduellement à une liste de produits importés des États-Unis (dont agricoles et agro-alimentaires) : ceux des annexes I, II et III à partir du 15 juillet, puis ceux de l'annexe IV à partir du 1<sup>er</sup> décembre.

#### Liste de produits agricoles et agro-alimentaires concernée par les droits de douane additionnels *ad valorem* de l'Union européenne sur ses importations en provenance des États-Unis

(information au 15 mai 2025)

15 juillet 2025

- protéines : volaille, bœuf, œufs
- légumes : tomates, jus de tomates, haricots, haricots rouges, conserves au vinaigre
- fruits : agrumes, fruits jaunes, baies, pastèques, jus, préparations de canneberge
- café, thé
- épices : poivre, gingembre, cannelle, etc.
- céréales : blé dur, seigle, orge, avoine, riz, flocons de céréales, graines de colza, maïs, maïs doux
- huiles végétales et matières grasses animales (sauf huile de soja)
- beurre d'arachide
- préparation de crustacés et mollusques
- sucres (dont sucre d'érable), confiseries, glaces, miel
- boissons gazeuses aromatisées
- alimentation pour animaux
- tabacs

1<sup>er</sup> décembre 2025

- amandes
- graines de soja

Source : Règlements d'exécution (EU) 2025/778 et 2025/786  
Infographie : Mission des affaires européennes et internationales de FranceAgriMer

Contact : [commission.internationale@franceagrimer.fr](mailto:commission.internationale@franceagrimer.fr)

## **Union européenne : consultation publique du 8 mai au 10 juin sur les contre-mesures européennes aux droits de douane américains sur l'automobile et ceux « réciproques »**

La Commission européenne a lancé le 8 mai dernier une consultation publique, ouverte jusqu'au 10 juin, sur ses prochaines mesures commerciales en réponse aux droits de douane additionnels américains sur l'automobile et ceux « réciproques » de début avril, si les négociations en cours n'aboutissent pas. Elle fait part d'une :

- [Nouvelle liste de produits américains susceptibles de faire l'objet de droits de douane additionnels à l'importation](#), notamment les fruits à coques (dont les pistaches), les arachides, les vins, les spiritueux (dont le bourbon), le blé tendre, les tourteaux de soja, les poissons et fruits de mer (dont le saumon et le homard) ;
- [Liste de cinq produits de l'Union européenne \(UE\) dont l'exportation vers les États-Unis pourrait être restreinte](#), dont les enzymes et les agents aromatisants pour boissons.

L'UE engagera par ailleurs une procédure de différend commercial avec les États-Unis auprès de l'Organisation mondiale du commerce. Pour participer à la consultation publique, cliquer [ici](#).

Contact : [commission.internationale@franceagrimer.fr](mailto:commission.internationale@franceagrimer.fr)

## **Chine : présentation au « Club agro-alimentaire » des premiers résultats d'une étude de FranceAgriMer**

La Chambre de commerce et d'industrie française en Chine organise le 27 mai prochain de 10 h à 12 h (heure de Paris) à ses sièges de Pékin, Shanghai et Canton, ainsi qu'en ligne, le « Club agro-alimentaire », où seront notamment présentés les résultats préliminaires de l'étude financée par FranceAgriMer et réalisée par Business France sur les perspectives du marché chinois : circuits de distribution, standards environnementaux et de qualité, systèmes de traçabilité. L'étude se focalise sur les filières « boulangerie-vienniserie-pâtisserie », « céréales », « épicerie », « fruits et légumes » et « produits d'aquaculture ». Pour s'inscrire, cliquer [ici](#).

Contact : [commission.internationale@franceagrimer.fr](mailto:commission.internationale@franceagrimer.fr)

## **Publication du bulletin trimestriel n°2 sur le fret maritime conteneurisé**

FranceAgriMer a publié son deuxième bulletin trimestriel sur le fret maritime conteneurisé, de janvier à mars 2025, réalisé par l'Institut supérieur d'économie maritime (ISEMAR). Cette veille a pour objectif d'éclairer les filières agricoles et agro-alimentaires sur les évolutions du commerce maritime conteneurisé, notamment par une analyse en fonction des principales routes maritimes. Pour télécharger ce deuxième bulletin, cliquer [ici](#).

Contact : [commission.internationale@franceagrimer.fr](mailto:commission.internationale@franceagrimer.fr)

## Tunisie/Égypte : dispositif de réassurance pour les exportations de céréales françaises

La direction générale du Trésor a annoncé récemment la mise en place d'une dérogation annuelle, renouvelable par accord de toutes les parties, au dispositif public de réassurance court-terme Cap Francexport pour faciliter la prise en garantie d'opérations d'exportations de céréales françaises vers la Tunisie et l'Égypte. Cette facilité de réassurance permettra de couvrir des opérations d'exportations de céréales françaises jusqu'à 125 millions d'euros vers l'Égypte et 30 millions d'euros vers la Tunisie. Une réflexion similaire sur d'autres filières pourra être menée en tant que de besoin. Pour plus d'information, cliquer [ici](#).

Contact : [clement.carrie@dgtresor.gouv.fr](mailto:clement.carrie@dgtresor.gouv.fr)

## — Simplifier et guider les entreprises dans leurs démarches —

### « Exportateurs connectés » : nouvelles formations pour se développer à l'international

Des formations en ligne « Exportateurs connectés » sont proposées entre mai et juin à destination des entreprises pour les aider à se développer à l'international, notamment grâce à l'intelligence artificielle. Proposées dans le cadre de France Num et financées dans son intégralité par le plan France Relance, ces formations de dix heures se déroulent en deux sessions sur deux semaines consécutives :

- « Renforcer votre activité export avec l'intelligence artificielle » (27 mai-3 juin, 17-24 juin)
- « Créer son assistant GPT-export pour performer à l'international » (5-12 juin)
- « Prospection digitale à l'export » (13-20 juin)

Pour plus d'information et s'inscrire, cliquer [ici](#).

Contact : [info@exportateurs-connectes.fr](mailto:info@exportateurs-connectes.fr)

### **Royaume-Uni : publication d'un guide de bonnes pratiques sur l'emballage et le chargement des produits importés**

Le Royaume-Uni a publié fin avril un guide de bonnes pratiques sur l'emballage et le chargement des produits importés sur son territoire, afin de faciliter les inspections aux postes de contrôle frontaliers (PCF) et aux points de contrôle (PC). Ce guide fournit des conseils pratiques pour éviter les refus d'inspection ou les risques de retard. Il couvre un large éventail de produits, notamment les fruits et légumes frais, les fleurs coupées, les plantes en pot ou encore les arbres. Pour consulter ce guide, cliquer [ici](#).

Contact : [export@franceagrimer.fr](mailto:export@franceagrimer.fr)

### **TRACES NT : nouveaux certificats sanitaires d'exportation vers la Moldavie**

Quatre nouveaux certificats d'exportation intra-UE vers la Moldavie sont disponibles dans TRACES NT depuis le 24 avril dernier :

- (MD) Viandes fraîches de bovins domestiques (y compris les espèces bison et bubalus et leurs croisements)
- (MD) Viandes fraîches d'ovins domestiques (*Ovis aries*) et de caprins domestiques (*Capra hircus*)
- (MD) Viandes hachées et/ou viandes séparées mécaniquement (MSM) de volaille (POU-MI/MSM)
- (MD) Semence porcine

Contact : [export@franceagrimer.fr](mailto:export@franceagrimer.fr)

## **Côte d'Ivoire : séminaire de FranceAgriMer au SARA (28 mai)**

FranceAgriMer organise le 28 mai prochain (matin) le séminaire « L'expertise agricole française au service de nos partenaires africains », en lien avec l'ambassade de France lors du prochain SARA qui se tiendra à Abidjan en Côte d'Ivoire. Il est composé de deux sessions :

- 1<sup>re</sup> session sur les filières soja, maïs et semences avec la participation de VEGEPOLYS VALLEY, la Fondation Avril, le SEMAE et Semivoire ;
- 2<sup>e</sup> session sur la filière porcine avec la participation de l'IFIP-Institut du porc, Uniporc, la Société ivoirienne d'abattage et de charcuterie (SIVAC).

Pour s'inscrire, cliquer [ici](#).

Contact : [commission.internationale@franceagrimer.fr](mailto:commission.internationale@franceagrimer.fr)



Pour rejoindre le Réseau d'experts en coopération internationale de FranceAgriMer (RECIF) sur LinkedIn, vous pouvez contacter [krisztina.albert@franceagrimer.fr](mailto:krisztina.albert@franceagrimer.fr).

Directeur de la publication : Martin Gutton / Rédaction : Mission des affaires européennes et internationales  
Mention légale : les informations relatives aux traitements de données personnelles mis en œuvre par FranceAgriMer et les modalités d'exercice de droit « informatique et libertés » sont consultables sur la page [www.franceagrimer.fr/RGPD](http://www.franceagrimer.fr/RGPD)

12, rue Henri Rol-Tanguy - TSA 20002 / 93555 MONTREUIL Cedex  
Tél. : 01 73 30 30 00 [www.franceagrimer.fr](http://www.franceagrimer.fr) FranceAgriMer @FranceAgriMerFR

*Si vous souhaitez vous désinscrire de cette lettre d'information,  
merci de l'indiquer en répondant au présent courriel.*